

AESH REFERENT

Référence : Circulaire N° 2019-088 du 05 Juin 2019 et annexe (VADEMECUM du PIAL).

INTITULE DU POSTE	AESH REFERENT
CADRE	- L'AESH référent exerce ses missions – précisées dans une lettre de mission –, sous la responsabilité des pilotes du PIAL. Il travaille en étroite collaboration avec le coordonnateur du PIAL et l'enseignant référent de scolarité. - L'AESH référent rassure, conseille et accompagne les AESH, notamment en partageant ses outils et sa pratique professionnels.
PROFIL	- L'AESH référent est un « pair aidant », expérimenté et investi, qui assure une fonction de personne ressource auprès des AESH. - Il est reconnu pour ses qualités et ses compétences dans l'exercice de ses fonctions.
MISSIONS	Apporter un appui méthodologique à tous les AESH du PIAL et un soutien spécifique à ceux nouvellement recrutés <i>Participer à l'accueil des AESH nouvellement affectés dans le PIAL, et notamment à la transmission des informations relatives au fonctionnement de l'école ou de l'EPLE</i> <i>Renseigner et orienter l'AESH dans ses démarches et questionnements administratifs.</i> <i>Contribuer à la compréhension des situations en soutenant les AESH du PIAL dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, hors présence de l'élève ou pendant les temps de classe.</i> <i>Apporter un aide professionnelle et technique pour accompagner la construction des postures et des gestes professionnels.</i> Contribuer à la mutualisation des outils et des pratiques professionnels <i>Dans le strict respect du référentiel de compétences issu de la circulaire ministérielle n°2017-84 du 3 mai 2017 relative aux missions des AESH.</i> <i>Faire connaître les ressources institutionnelles (Cap Ecole Inclusive, Eduscol, site SDEI)</i> <i>Contribuer à l'élaboration, au partage et à la diffusion des bonnes pratiques</i> <i>Favoriser l'élaboration d'outils communs harmonisés à l'échelle du PIAL.</i> <i>Engager les AESH dans des dynamiques de réflexion collective et de coopération.</i> Soutenir les pilotes et le coordonnateur du PIAL dans leurs actions <i>Assurer un lien étroit avec le coordonnateur du PIAL et veiller à la transmission de toute information utile au fonctionnement du PIAL.</i> <i>Soutenir la mise en œuvre des actions planifiées par les pilotes ou le coordonnateur PIAL.</i> <i>Elaborer et soumettre des modalités organisationnelles et des outils.</i> <i>Apporter un appui aux pilotes lors de régulations de situations complexes.</i> <i>Participer au repérage des besoins de formation et à l'animation de groupes d'échange de pratiques.</i>
CONNAISSANCES ET COMPETENCES	- Aisance relationnelle, sens de l'écoute, capacités d'expression orale - Capacités organisationnelles et esprit d'initiative. - Goût pour le travail en équipe et en partenariat - Prise de distance face aux problématiques de l'accompagnement ; capacités d'analyse et de partage de sa pratique professionnelle - Organisation et animation d'une réunion, d'un groupe de travail. - Maîtrise des outils numériques (traitement de texte, tableurs et logiciels adaptés). - Connaissance générale des structures d'accueil pour les élèves en situation de handicap, des partenaires et de la MDPH
SPECIFICITES DU POSTE	- Mobilité sur le territoire du PIAL - Disponibilité - Organisation du temps de travail : la répartition entre la mission d'AESH référent et la mission d'accompagnement auprès des élèves est définie par la DSDEN et fait l'objet d'un avenant au contrat (quotité AESH référent de 0,25 à 1 ETP).